



# Présentation AREC

## Session 2 : La mobilité électrique

- Libre
- Interne
- Restreinte
- Conf identielle



# Agenda



1. Le développement de la mobilité électrique
2. Le besoin en Infrastructures de Recharge (IRVE)
3. Les enjeux pour le Réseau Public de Distribution

## Annexes

# 1. Le développement de la mobilité électrique

Tous les facteurs sont réunis pour le développement de la mobilité électrique

Les transports représentent **le quart des émissions** mondiales de CO2. Pour la France, il représente **36 %** des émissions totales.

| Une aspiration citoyenne                                                          | Une politique publique volontariste                                                | Des ruptures technologiques                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  |

**Objectifs des pouvoirs publics :**  
1 million de véhicules électriques en circulation d'ici 2022  
100 000 points de charge publics d'ici 2021  
7 millions de points de charge en 2030

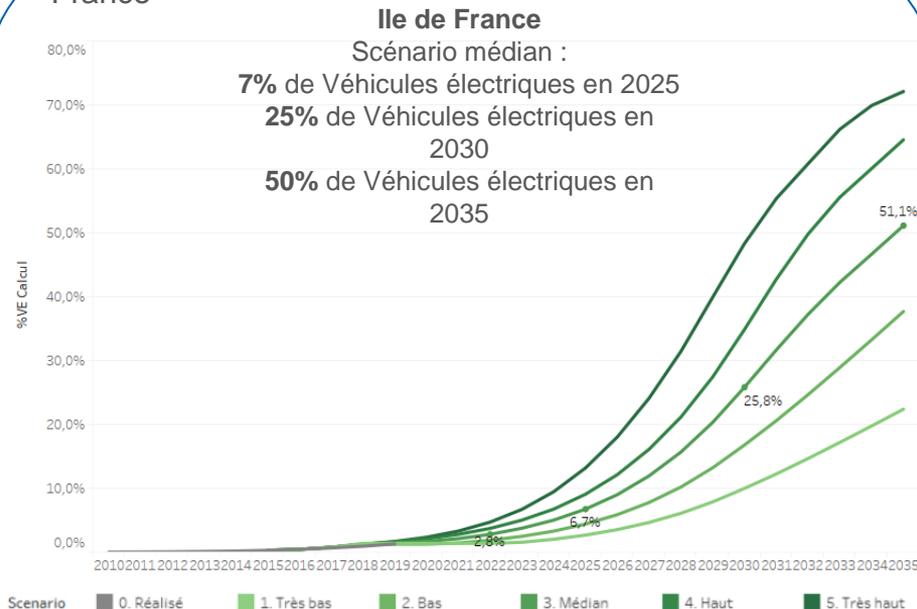
# 1. Le développement de la mobilité électrique

## Augmentation rapide du nombre de VE mais la vague reste à venir

Evolution du nombre de VE en Ile de France



Scénarios d'évolution du nombre de VE en Ile de France



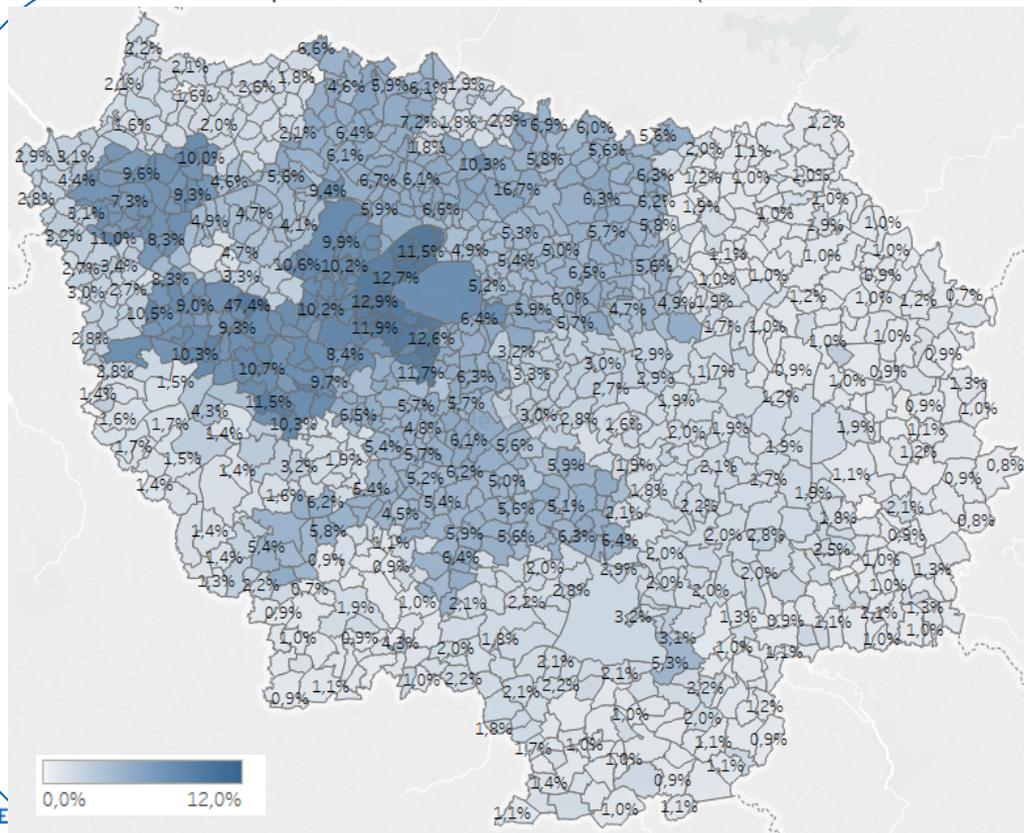
Nous devons construire dès à présent des solutions intelligentes et robustes pour être prêts quand le volume sera important

# 1. Le développement de la mobilité électrique

## Un développement du VE plus rapide sur Paris et la 1ère couronne



% du parc électrifié à horizon 2025 (scénario)



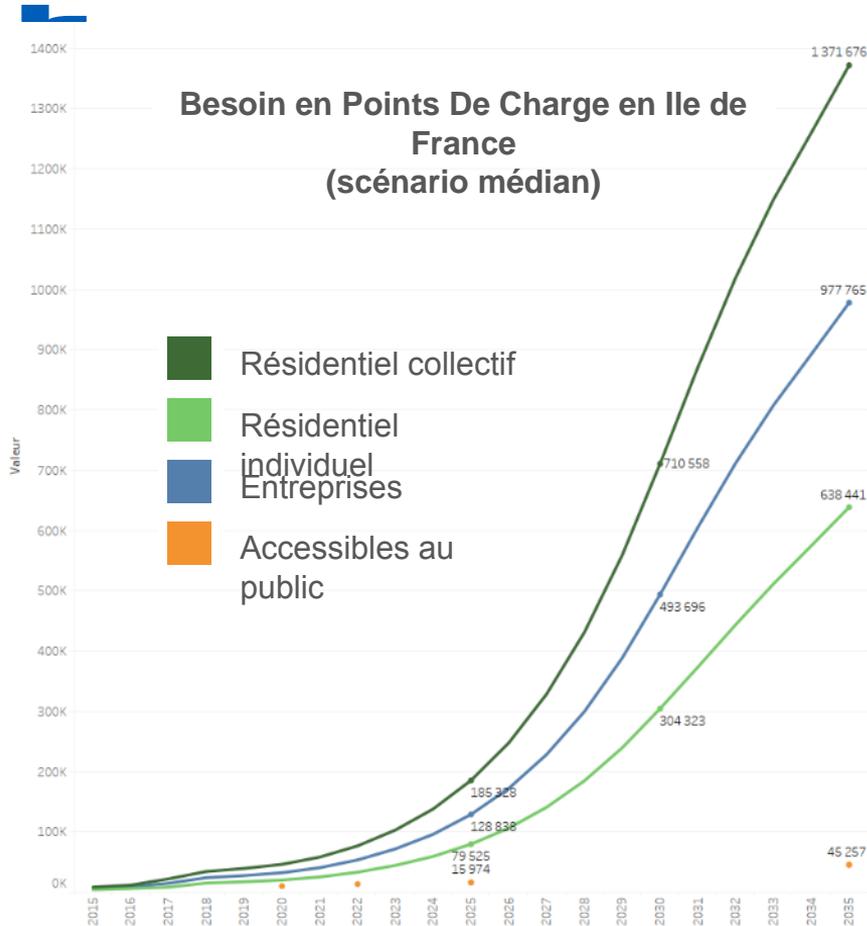
# Agenda



1. Le développement de la mobilité électrique
2. Le besoin en Infrastructures de Recharge (IRVE)
3. Les enjeux pour le Réseau Public de Distribution

## Annexes

## 2. Le besoin en Infrastructures de Recharge (IRVE) 95 % de la recharge se fait au domicile ou au travail



Enjeux majeurs de l'installation de points de charge en **résidentiel collectif**

Installer un point de charge en résidentiel individuel se fait aujourd'hui de façon fluide

**30% de la recharge sur le site de travail** notamment pour les utilisateurs n'ayant pas de place de parking à leur domicile

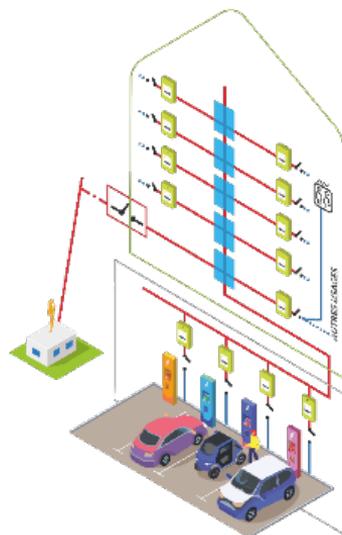
La recharge sur points de charge **accessibles au public** est plus faible (source : étude ADEME / Enedis)

## 2. Le besoin en Infrastructures de Recharge (IRVE) Comment faciliter les projets d'installation d'IRVE en copropriété

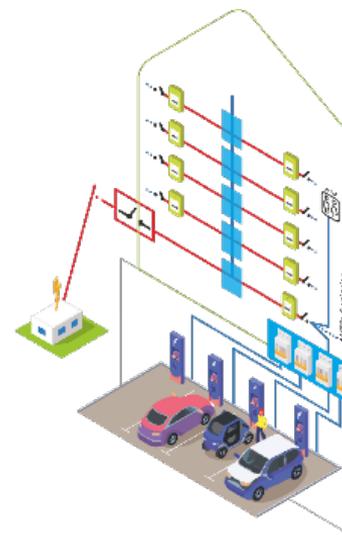


Guide Enedis pour le résidentiel collectif

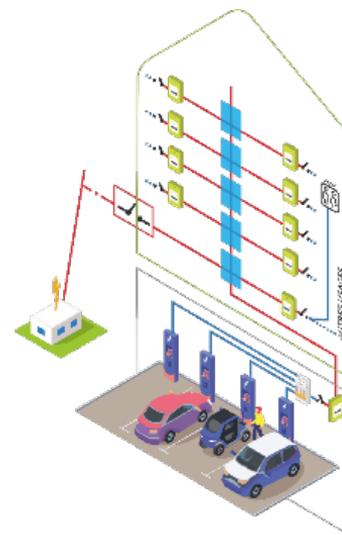
[https://www.enedis.fr/sites/default/files/Immeubles\\_Collectifs\\_-\\_Guide\\_pour\\_installer\\_des\\_bornes\\_de\\_recharge.pdf](https://www.enedis.fr/sites/default/files/Immeubles_Collectifs_-_Guide_pour_installer_des_bornes_de_recharge.pdf)



Raccordement d'une nouvelle colonne électrique avec création d'un nouveau Point De Livraison pour chaque borne



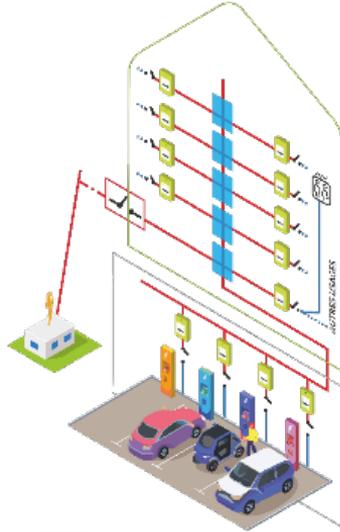
Raccordement en aval des services généraux



Raccordement avec création d'un nouveau Point De Livraison (compteur dédié)

Réseau privé NF C15-100  
Réseau public NF C14-100

## 2. Le besoin en Infrastructures de Recharge (IRVE) Exemple de projet IRVE en résidentiel collectif



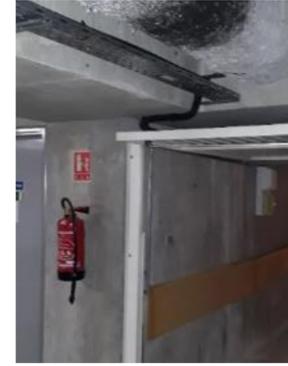
Raccordement  
d'une nouvelle colonne  
électrique avec création  
d'un nouveau Point De  
Livraison pour chaque  
borne



Interrupteur  
pompier



Colonne électrique  
horizontale en  
chemin de câble



Dérivation individuelle  
raccordée à la colonne



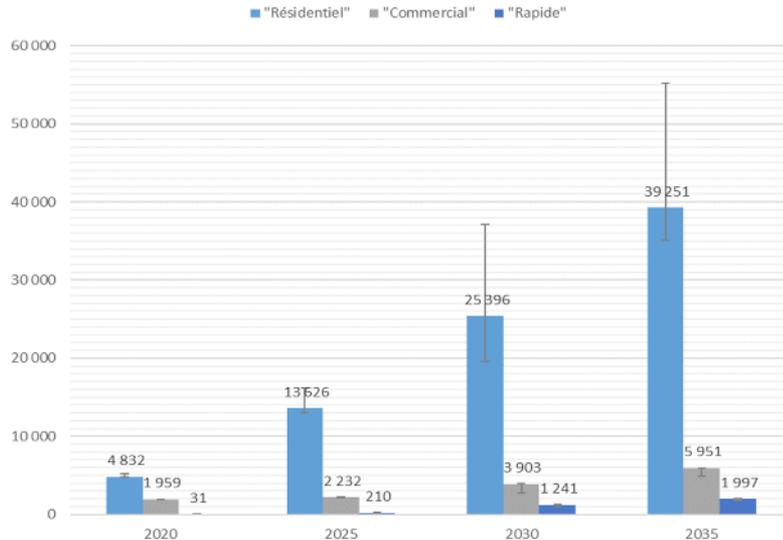
Compteur Linky  
sur la place de  
parking

## 2. Le besoin en Infrastructures de Recharge (IRVE)

### La recharge accessible au public en Ile de France. Etude ADEME/Enedis.

- L'usage résidentiel est prépondérant sur les usages commercial et rapide
- Le nombre de véhicules par point de recharge augmente considérablement à long terme (7 VE par point de charge en 2020, 50 VE par point de charge en 2035)
- Le parc d'IRVE est composé de 42 000 à 63 000 points de charge en 2035

Evolution du potentiel réseau : francilien d'IRVE



#### Besoin « résidentiel »

**Usage :** recharge principale associée à du stationnement de longue durée (recharge par nécessité)

**Zones d'implantation types :** zones résidentielles sans parking au domicile ou en immeuble collectif

**Puissance :** inférieure à 11 kW

#### Besoin « commercial »

**Usage :** recharge par opportunité (à destination, commerces)

**Zones d'implantation types :** à proximité des commerces et des équipements publics

**Puissance :** 22 kW

#### Besoin de recharge rapide

**Usage :** recharge par opportunité pour des besoins de transit ou en cas de contraintes fortes sur les temps d'utilisation des bornes

**Zones d'implantation types :** stations-services, hubs

**Puissance :** 50 kW ou plus

## 2. Le besoin en Infrastructures de Recharge (IRVE)

### Points réglementaires



# Agenda



1. Le développement de la mobilité électrique
2. Le besoin en Infrastructures de Recharge (IRVE)
3. Les enjeux pour le Réseau Public de Distribution

# Enedis a créé un Programme national transverse pour porter son ambition mobilité électrique



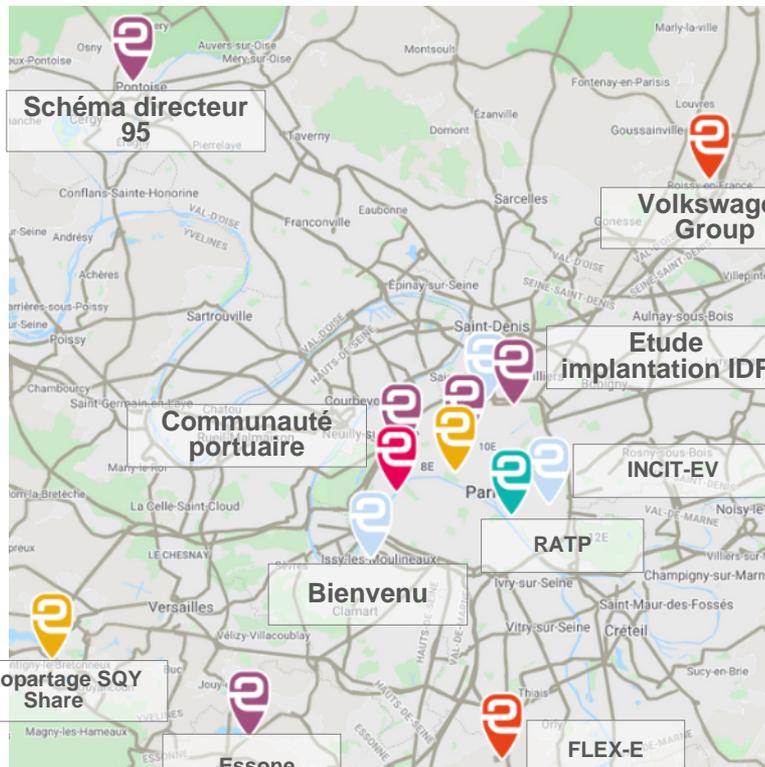
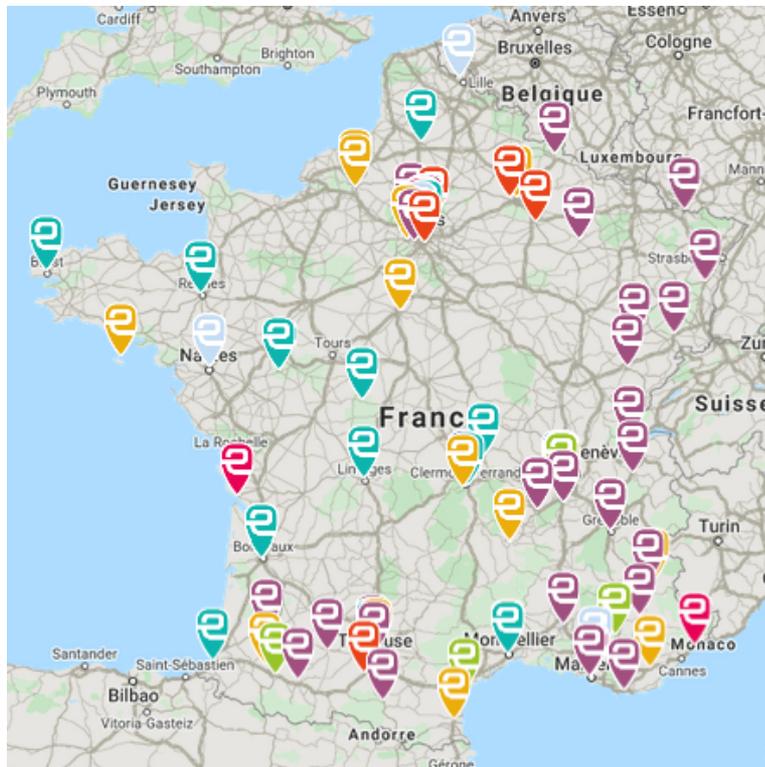
Enedis a l'ambition « d'être » et « d'être reconnue » comme  
**un partenaire industriel de référence**  
pour tous les acteurs de la mobilité électrique pour  
**co-construire les solutions nécessaires à son développement à  
grande échelle**



Une **équipe nationale** de 20 personnes et **avec 25 responsables** Mobilité électrique **régionaux** mobilisée pour :



# Enedis, partenaire de la mobilité électrique partout et pour tous



- Bateaux (6)**
- Bus (18)**
- Hydrogène (4)**
- Immeuble (4)**
- Projets Innovants (25)**
- Recharge à forte puissance (5)**
- Recharge sur voirie (33)**

# Les grands enjeux d'Enedis avec le développement de la mobilité électrique



## Enedis connect Votre espace raccordement

Démarches, contacts, outils...  
tous les services en ligne pour  
faciliter le raccordement  
d'une habitation,  
d'un local professionnel  
ou d'une installation  
de production  
au réseau électrique,  
la modification ou  
la suppression de  
votre raccordement.



- 
- 

- 
- 
- 

- 
-



## Contact

Thomas Bourdeau

Enedis – Directeur Territorial  
des Yvelines  
sur Internet

Retrouvez-nous

T : +33 6 72 27 57 58

thomas.bourdeau@enedis.fr



enedis.fr



enedis.officiel



@enedis



enedis.officiel